

Pour une ville 0% carbone et 100% solidaire

Ces subventions pour les transports publics s'inscrivent dans le Plan climat de la Municipalité de Lausanne. Il vise les objectifs suivants : 0 émission directe d'ici à 2030 pour la mobilité et 0 émission pour l'ensemble des émissions directes au plus tard à 2050. Des mesures de réduction des émissions couplées à des mesures sociales et d'adaptation aux changements climatiques doivent faire de Lausanne une ville 0% carbone et 100% solidaire.

www.lausanne.ch/plan-climat



 Ville de Lausanne

Nouvelles subventions de transports publics dès le 1^{er} juillet 2022

Pour les Lausannoises et Lausannois :
jeunes en formation, seniors, bénéficiaires
PC AVS/AI



Pour plus d'information

www.lausanne.ch/rabais-tl
021 315 72 99

Guichet des assurances sociales
Chauderon 7
lu – ve 8h30 – 11h45 et 13h00 – 17h00

www.lausanne.ch/rabais-tl

Pourquoi cette mesure ?

Dans le cadre de son Plan climat, la Municipalité souhaite rendre les transports publics plus accessibles, en proposant des subventions à l'achat d'un abonnement annuel Mobilis, zones 11 et 12 (+ une des zones 16, 17 ou 18 pour les habitant.e.s des zones foraines).

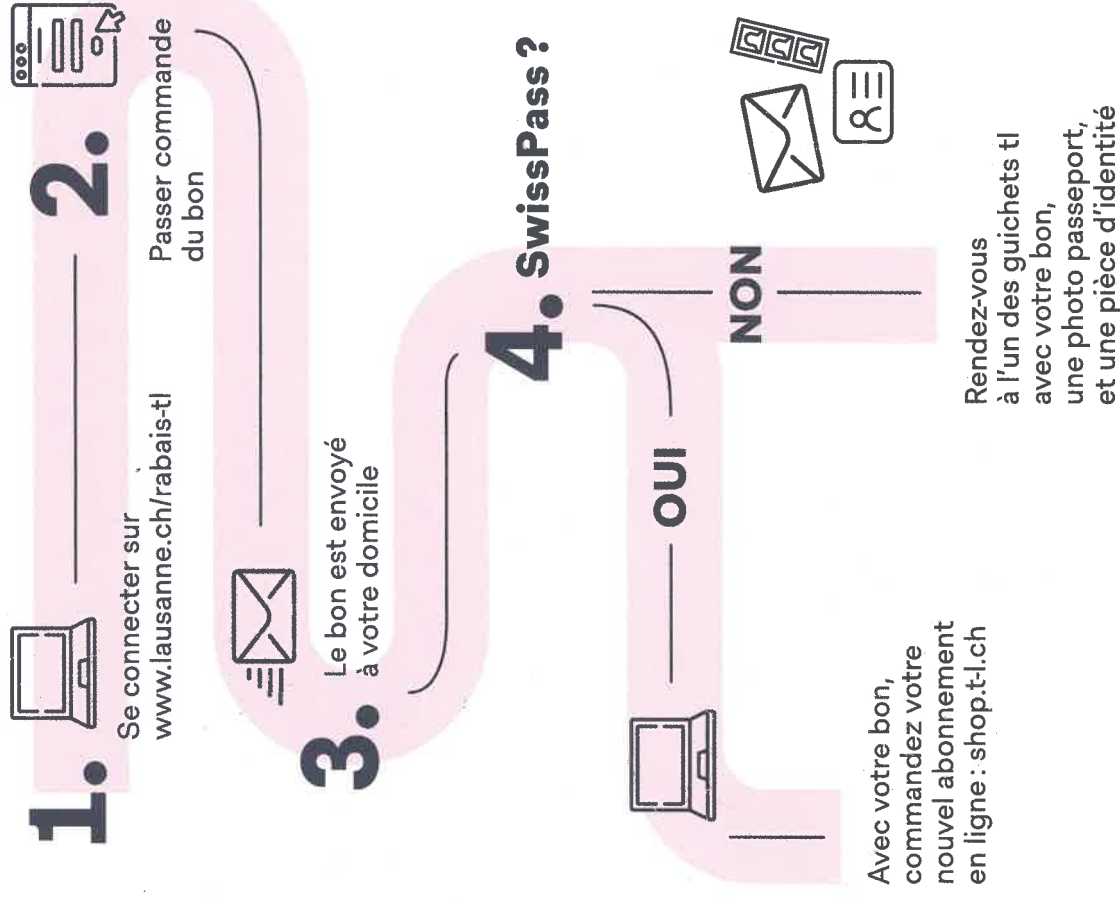
Qui peut en bénéficier ?

Les Lausannoises et Lausannois suivant.e.s :

	Lausanne (2 ZONES)	Zones foraines (3 ZONES)	PC AVS/AI
Enfant DISTRIBUTION ÉCOLES	Transports scolaires*		Gratuit PARTICIPATION DE 20.-
Jeune en formation 20 - 25 ANS	Bon de 50 % PARTICIPATION DE 40.-		Gratuit PARTICIPATION DE 80.-
		Bon de 150.-	
Jeune hors formation 20 - 25 ANS	—		Gratuit PARTICIPATION DE 80.-
		Bon de 200.-	
Adulte 25 - 64/65 ANS	—		
Retraité.e (64 / 65 ET PLUS)	Bon de 50 % PARTICIPATION DE 40.-		

* voir www.lausanne.ch/transports-scolaires

Commander son bon



Le bon doit être commandé chaque année par vos soins.